PÉTITION

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

À remettre au syndicat départemental
et à la Fédération

Montreuil, le 18 octobre 2019

Pour un service public du colis et des droits et garanties de hauts niveaux pour l'ensemble des personnels

Le Personnel de _____.avec la CGT FAPT exige :

- **L'embauche par La Poste de tous les salariés précaires et mis à disposition en CDI (intérimaires, groupements d'entreprises, sous-traitants, etc....).**
- **Des salaires minimum à 1800 euros bruts.**
- **Attribution d'un 13ème mois.**
- **L'attribution de l'ensemble des primes pour les agents qui traitent du colis (ACP/ PFC/ PDC/PPDC/ PIC/ PPDCN)**
- **La revalorisation de l'ensemble des primes**
- **La suppression de critères comme les accidents, la maladie, les absences syndicales, la grève et les congés**
- **Des moyens matériels et des emplois stables et qualifiés pour pouvoir traiter les colis toute l'année et particulièrement dans la période.**
- **L'arrêt du traitement des colis en VRAC manuel**
- **La reconnaissance immédiate des qualifications et de la pénibilité des métiers du colis par le passage du grade de base en II.1 et le repyramidage de l'ensemble des grade sur cette base.**

Nom	Prénom	Signature